



## Amérique latine : Harper préfère moins de démocratie

Par [André Maltais](#)

Mondialisation.ca, 30 septembre 2011

[L'aut'journal info](#) 30 septembre 2011

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#), [Le Canada](#)

Thème: [Transnationales](#)

Après un passage obligé et particulièrement mal synchronisé au Brésil où, pour protéger le pays des problèmes du dollar états-unien, le gouvernement brésilien venait tout juste de restreindre les investissements étrangers, Harper est allé là où le Canada a des ententes de libre-échange : Costa-Rica, Colombie et Honduras.

En concluant un traité de libre-échange, puis en visitant le Honduras, Stephen Harper a montré au monde entier que les coups d'état militaires sont bons pour les affaires canadiennes, dit Todd Gordon, professeur de sciences politiques à l'Université York.

Le Canada, dit-il, a secrètement soutenu le renversement, en 2009, du président Manuel Zelaya parce que, entre autres « erreurs », celui-ci avait imposé un moratoire sur les nouvelles activités d'exploration minière en attendant une nouvelle loi des mines. Or, 90% des investissements dans le secteur minier hondurien sont canadiens.

En Amérique latine, le Canada se fait aussi négativement que rapidement connaître par ses compagnies minières.

Selon l'ONG états-unienne, *Council on Hemispheric Affairs* (COHA), le Canada possède près de 60% des compagnies minières du monde. Depuis 2004, les investissements miniers canadiens représentent le tiers de tous les investissements miniers réalisés en Amérique latine, soit plus de 1200 projets miniers « du Mexique à l'Argentine » d'une valeur totale de 28,2 milliards de dollars.

Dans les années 1980 et 1990, le Canada a activement contribué à la vague néolibérale mondiale en appuyant tous les accords (ALÉNA, ZLÉA, etc.) et institutions (FMI, OMC, etc.) qui promouvaient la liberté et la sécurité des investisseurs internationaux et en liant lui-même son aide internationale à l'ouverture des marchés des pays « bénéficiaires » aux détenteurs canadiens de capitaux.

En même temps, les gouvernements canadiens n'appuyaient sérieusement aucune des conventions internationales de protection de l'environnement, des travailleurs et des populations dans les pays récipiendaires d'investissements étrangers.

La nouvelle ruée vers l'or a commencé peu après 1990, année où le Canada est devenu membre de l'*Organisation des états américains* (OEA). De 1990 à 2001, les investissements miniers canadiens en Amérique latine ont cru de 400%.

En 2010, l'ONG *MiningWatch Canada*, rendait public un rapport de 2007 qui indique que, presque totalement laissées à elles-mêmes, les compagnies minières canadiennes sont responsables de près de la moitié des inconduites documentées dans le monde.

Destruction d'écosystèmes, pollution de cours d'eau et de nappes phréatiques, déversements toxiques, détournement d'eau potable, augmentation des taux d'arsenic, de plomb et de mercure dans les organismes vivants, fermetures de villes et villages, corruption des administrations locales, ventes forcées de terres, intimidation voire assassinats d'opposants; la liste des abus de ces compagnies canadiennes est très longue.

Ces dernières ne tuent pas directement ceux qui s'opposent à leurs projets, mais on les accuse de « contaminer le tissu social » des populations en y fomentant la division et la violence qui conduisent à ces assassinats.

Certaines compagnies, écrit Jesse Freeston, du mensuel coopératif canadien, *Dominion*, se gagnent des appuis en faisant des dons pour construire des services publics comme des écoles et des hôpitaux.

D'autres rémunèrent en douce des promoteurs parmi les habitants d'un village. Ces promoteurs encouragent les gens à vendre leurs terres à la compagnie et nient et dénigrent les arguments légitimes des opposants, essaient de les soudoyer, les calomnient, les intimident ou les tuent.

Au Salvador, écrit Jen Moore, de *MiningWatch Canada*, les tactiques de la canadienne *Pacific Rim* ont mené aux meurtres de quatre activistes au cours des trois dernières années. Trois autres opposants aux mines ont aussi été assassinés dans des conflits impliquant des intérêts miniers canadiens, en Colombie, au Mexique et au Guatemala.

*Pacific Rim* réclame même 77 millions de dollars au gouvernement salvadorien pour avoir suspendu l'un de ses projets, la mine *El Dorado*, dans la région de Cabanas. La mine ne respectait pas les modestes exigences environnementales du pays et menaçait le seul cours d'eau approvisionnant les 6,1 millions de Salvadoriens.

En Colombie, le 1er septembre, deux semaines après le passage de Stephen Harper, un jeune prêtre de la ville minière de Marmato était tué. José Reinel Restrepo Idairraga militait contre un projet de la compagnie canadienne, *Medoro Resources*, qui prétend fermer la ville et la remplacer par une mine d'or à ciel ouvert.

En novembre 2009, des inconnus assassinent Mariano Abarca, dirigeant du *Réseau mexicain des populations affectées par les mines*. Il se battait contre les opérations de la firme canadienne *Blackfire Exploration*, dans le Chiapas.

Au Guatemala, le 20 juin, le président Alvaro Colom, entamait les démarches pour suspendre le projet de la mine *Marlin* d'une autre compagnie canadienne, *Goldcorp*, accusée de contaminer l'environnement et de menacer les opposants.

Mais, comme au Honduras où elle est aussi très influente, *Goldcorp* est chanceuse. Dans un scénario rappelant l'exclusion du parti *Lavalas* des récentes élections haïtiennes, les tribunaux guatémaltèques ont interdit à Sandra Torres, ex-épouse du président Alvaro Colom, de se porter candidate aux élections présidentielles.

Cela éliminait purement et simplement le parti de Colom de la course électorale avec le

résultat que deux candidats de droite se disputeront maintenant le second tour des élections.

Les agissements des compagnies canadiennes à l'étranger ne sont passibles d'aucune sanction au Canada. Le 27 octobre 2010, un timide projet de loi, le bill C-300, était défait par six voix à la Chambre des communes. Lors de ce vote, plusieurs députés du Parti Libéral, du NPD et du Bloc québécois brillaient par leur absence incluant le chef libéral, Michael Ignatieff.

Le projet aurait permis au gouvernement canadien d'enquêter sur les allégations de viol des droits humains et environnementaux contre des compagnies minières canadiennes implantées outre-frontière. À défaut d'empêcher les entreprises trouvées coupables de poursuivre leurs opérations, la nouvelle loi aurait pu les priver d'une partie des généreuses aides financières que l'État leur accorde.

À travers des agences comme l'ACDI et la *Société de développement des exportations* (SDE), le *ministère des Affaires étrangères et du Commerce international* canadien aide à tour de bras l'industrie minière canadienne. Selon le *Financial Post*, à elle seule, la SDE donne 20 millions \$ annuellement à l'industrie extractive incluant des assurances contre les risques politiques.

Le *Groupe de recherche de l'Université McGill sur les mines canadiennes en Amérique latine* (MICLA) recense une centaine de conflits entre les populations latino-américaines et des entreprises minières canadiennes. Cela reflète la puissante vague anti-extractiviste qui commence à rugir à travers l'Amérique latine.

Au Pérou, en juin dernier, après deux mois de soulèvement, la population Aymara du département de Puno, alliée aux indigènes boliviens de l'autre côté de la frontière, a contraint le gouvernement néolibéral d'Alan Garcia à révoquer une concession accordée à la canadienne *BearCreek Mining*, près du lac Titicaca.

Le 23 août, le nouveau président nationaliste, Ollanta Humala, faisait adopter une loi obligeant les compagnies minières et pétrolières étrangères à consulter les communautés locales avant de construire des projets d'extraction.

La source originale de cet article est [L'aut'journal info](#)

Copyright © [André Maltais](#), [L'aut'journal info](#), 2011

---

Articles Par : [André Maltais](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez:

[media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)